

FORMATION CONDUISANT AU DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER

coût pédagogique de la formation IDE : 20 312,00 €

Dates de la formation : du 07 septembre 2020 au 30 juin 2023

La convention de formation sera adressée à réception de l'engagement de payer; elle précisera les modalités de règlement. La facturation des frais de scolarité sera établie par la Direction Spécialisée des Finances Publiques de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris. Un avis de sommes à payer sera adressé au payeur.

La justification de votre prise en charge financière subordonne votre entrée en formation.

ENGAGEMENT DE PAYER

(à compléter par le débiteur)

Je soussigné,

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

m'engage à régler les frais de scolarité, d'un montant de **20 312,00 euros**,

De l'étudiant,

Nom :

Prénom :

Adresse de l'étudiant :

.....

J'ai bien noté que la convention de formation me sera adressée ultérieurement.

Fait à

le

Signature